

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT RIGOMER-DES-BOIS
COMMUNE DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE
PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL
SÉANCE DU VENDREDI 18 JANVIER 2019



L'an deux mille dix-neuf, le 18 Janvier à 18h, s'est réuni le Conseil communal sous la présidence de M. Jean-Marie FIRMESSE, maire délégué.

Etaient présents : Mmes CANTE, CHARPENTIER, NOUZILLE, Mrs GOMMARD, JEGO, GAUTIER, LOISON, CAMUS

Convocation du 11 Janvier 2019.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT :

Le compte rendu du Conseil communal du 5 Octobre 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2) POINT SUR LES CHANTIERS 2019 :

Monsieur le maire délégué et l'adjoint délégué aux travaux énumèrent les travaux en cours et en prévisions :

- ✓ Le logement du bourg est terminé. Le bureau du Conseil Municipal de Villeneuve en Perseigne a visité le logement lundi 14 Janvier et a constaté la bonne finition des travaux. Les membres du Conseil Communal qui souhaitent le visiter sont invités mardi 22 Janvier à 16h. La restauration des anciennes toilettes extérieures est restée en suspens, le Conseil Communal exprime ses réticences, pour des raisons de sécurité, à la remise en location du logement tant que ce problème n'est pas résolu.
- ✓ Un devis a été demandé pour la réfection de l'enduit extérieur sur les sous-bassements de la mairie et pour le remplacement de la gouttière sur l'annexe à l'arrière du bâtiment. Il s'élève à 1 687,69 € HT (2 025,22 € TTC). A la demande du propriétaire voisin, un autre devis a été demandé pour la réfection de la clôture mitoyenne : il s'élève à 1 449,80 € HT, soit 724,90 € à la charge de chacun des riverains.
- ✓ Vitraux à l'église : pour mémoire, le devis de Cathy Van Hollebeke s'élève à 23 900 € HT (25 200 € TTC). Le Conseil Municipal de Villeneuve en Perseigne a voté, le 7 Janvier dernier, le principe des demandes d'aides au Département de la Sarthe et à la Communauté Urbaine d'Alençon. Un courrier a également été adressé à la Direction Régionale des Affaires Culturelles. La Région des Pays de Loire subventionne à hauteur de 30 % les travaux de mise hors d'eau et hors d'air des édifices culturels dont le montant total est supérieur à 30 000 € HT. Afin de pouvoir prétendre à cette aide et compte tenu des travaux constatés comme nécessaires sur ce bâtiment, il a été demandé des devis pour :
 - Le remplacement des portes de la sacristie et du grenier au-dessus, très abîmées,
 - Un démoissage, une révision et un traitement de toute la toiture de l'église,
 - La pose de grillages de protection sur les vitraux qui vont être réalisés.Ces devis doivent nous parvenir pour le début de la semaine prochaine.
- ✓ Salle du Buisson : 2 devis sont parvenus pour la peinture du préau :
 - SARL Jacques Juin de Neufchatel : 1 900 € HT (2 280 € TTC)
 - SARL Toudja d'Alençon : 1 868,10 € HT (2 054,91 € TTC)Régis Gautier suggère de choisir la couleur en fonction d'un traitement futur de l'ensemble du bâtiment.

- ✓ Salle de la Charmille : 2 devis pour toutes les peintures intérieures sauf hall d'accueil :
 - SARL Jacques Juin de Neufchatel : 9 149,14 € HT (10 978,97 € TTC)
 - SARL Toudja d'Alençon : 7 457,47 € HT (8 203,22 € TTC)

L'employé communal est chargé de la remise en état de la pièce de stockage des tables et chaises.

Un devis sera demandé en complément à Jérôme Durand pour la pose de faïences dans les sanitaires.

- ✓ Cimetière communal : 24 concessions constatées en état d'abandon peuvent être récupérées par la commune. 2 devis nous sont parvenus :
 - Ets Mélanger d'Alençon : 10 271,33 € HT (12 325,60 € TTC)
 - Ets Bouillon d'Alençon : 11 083 € HT (13 299,60 € TTC)

Ces devis incluent la recherche de restes humains éventuels et l'ossuaire pour les y déposer.

- ✓ Besoins en panneaux indicateurs et de police :
 - un panneau directionnel est devenu illisible au Bas-Larrey,
 - des limitations à 50 Km/h pour la vitesse des véhicules sont à revoir aux Egremondières et à la Bresdinière,
 - les panneaux réglementant le stationnement des poids-lourds au Buisson conformément à l'arrêté municipal n° 22/2014 du 27 Novembre 2014 n'ont toujours pas été posés.

Un rendez-vous est pris mardi 22 Janvier pour chiffrer ces fournitures.

- ✓ Un devis est également en attente pour l'électrification de la cloche de l'église.
- ✓ Travaux de voirie : les voies communales ayant fait l'objet d'un reprofilage en 2018 (Route des vingt jours, Route des Egremondières, Chemin des Biars) devraient bénéficier d'un revêtement bi-couche en 2019. Le problème de la Rue aux Chèvres sera vu avec l'ATESAT qui assure la maîtrise d'œuvre pour nos travaux de voirie.

3) COMPTES RENDUS DES DIFFERENTES INSTANCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES :

Il n'y a pas eu d'instances particulières depuis la dernière réunion. Jean-Yves Jego indique qu'il participera en Février au vote du budget du Parc Normandie-Maine. Il confirme que celui-ci a déposé sa candidature pour demander le classement de son territoire en Géoparc mondial UNESCO.

4) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Christian Camus demande si quelque chose est prévu pour une participation au Grand Débat initié par le Président de la République. Aucune directive n'étant parvenue et faute de demande en ce sens, aucune initiative n'a été prise pour l'instant.

La prochaine réunion du Conseil Communal aura lieu le Vendredi 26 Avril 2019 à 18h.

Fin de séance à 20h30